

Communiqué de presse

Médecine personnalisée: l'ASSM met en garde contre les dérives

L'objectif de la médecine personnalisée ou individualisée est d'optimiser la prise en charge médicale de chaque patient individuel. Dans les maladies cancéreuses, par exemple, les différentes tumeurs sont caractérisées selon les molécules, afin d'être en mesure de choisir les médicaments les mieux adaptés à la situation. Mais aujourd'hui, de plus en plus de personnes en bonne santé ont recours aux techniques de la médecine individualisée: elles font analyser leurs gènes pour savoir si elles présentent un risque élevé de contracter certaines maladies. L'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) redoute que les patientes et patients soient inutilement inquiétés lorsqu'ils sont confrontés à des résultats de tests génétiques sans conseil médical qualifié. Elle met notamment en garde contre les offres douteuses de tests génétiques, proposées sur internet, et exige une meilleure information de la population sur les bénéfices et les risques des analyses génétiques. Plutôt que de supplanter la relation personnelle entre le médecin et son patient, les nouvelles possibilités techniques doivent être intégrées dans la consultation médicale.

Bâle, le 12 décembre 2012. Dans sa nouvelle feuille de route, l'ASSM souligne le potentiel énorme de la médecine individualisée, tout en mettant en garde contre les possibles dérives. Pour être en mesure de cerner correctement les résultats des nouvelles techniques, les médecins doivent disposer de connaissances suffisantes dans les domaines de l'épidémiologie, de la génétique médicale ainsi que de la statistique médicale. Une meilleure intégration de ces disciplines dans la formation médicale, de même que des offres spécifiques de formation postgraduée et continue sont indispensables. Ces qualifications médicales doivent être communiquées ouvertement aux patients pour leur permettre de choisir le médecin approprié.

L'ASSM considère comme particulièrement problématiques les tests génétiques proposés sur internet. Les prédictions sur l'état de santé, établies par ces sociétés, peuvent non seulement inquiéter l'utilisateur, mais sont souvent erronées: l'interaction entre les différents gènes étant particulièrement complexe et, de surcroît, largement influencée par des facteurs environnementaux, il n'est pas possible de prévoir sérieusement l'apparition d'une maladie sur la base de tests génétiques. Une anamnèse familiale approfondie réalisée par le médecin est, dans ces cas, souvent plus parlante. Ces offres douteuses comportent le risque de discréditer la médecine individualisée dans sa globalité.

Également dans le domaine du développement de nouveaux médicaments, le patient individuel se situe de plus en plus au premier plan. L'ASSM prévient que le brevetage des méthodes diagnostiques pourrait entraver la liberté thérapeutique du médecin traitant dans le choix des traitements. Le bénéfice économique potentiel de la médecine individuelle étant très élevé, l'ASSM exige autant de transparence que possible. Les experts, les représentants politiques, les offrants ou initiateurs de plateformes de discussions publiques et de forums en ligne – tous doivent justifier leur intérêt personnel et déclarer leurs éventuelles interdépendances économiques.

La médecine individualisée représente une opportunité exceptionnelle pour améliorer les analyses de risques, la thérapie et le suivi des patients. Des connaissances solides basées sur l'évidence, une pratique sérieuse ainsi que la définition de priorités permettront de profiter au maximum de cette opportunité et d'éviter les dérives potentielles.

La feuille de route s'adresse aux professionnels de la santé (médecins, soignants, thérapeutes), aux instituts de formation et au public intéressé.

La feuille de route a été publiée dans l'édition de ce jour du Bulletin des médecins suisses (www.saez.ch); elle peut également être consultée sur le site internet de l'ASSM (www.assm.ch) ou commandée sous forme de brochure auprès du secrétariat général de l'ASSM (mail@samw.ch).

A l'attention des médias: Dr Katrin Crameri, responsable du ressort «Science et recherche» de l'ASSM, tél.: 061 269 90 30, k.crameri@samw.ch, se tient à votre disposition pour toute question complémentaire.